



**COMMUNIQUÉS  
DE PRESSE**



*Communiqués de presse - archives nationales 2008*

## **Production de nouveaux logements abordables à Bathurst**

**BATHURST, Nouveau-Brunswick, le 09 juin, 2008** — Le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick ont officiellement annoncé aujourd’hui la production d’un ensemble de logements abordables destiné aux personnes à faible revenu de Bathurst. Financé dans le cadre de la phase III de l’Entente Canada - Nouveau-Brunswick concernant le logement abordable, le projet permettra de produire 14 logements neufs, dont sept qui seront offerts à prix abordable.

C’est ce qu’ont annoncé aujourd’hui l’honorable Mary Schryer, ministre du Développement social du Nouveau-Brunswick, et l’honorable Greg Thompson, ministre des Anciens Combattants, au nom de l’honorable Monte Solberg, ministre des Ressources humaines et du Développement social.

« Pour que les personnes à faible revenu demeurent actives au sein de leur collectivité, elles doivent avoir accès à un logement de qualité à prix abordable », a déclaré la ministre Schryer. « Nous sommes heureux d’être aux côtés de nos partenaires dans ce projet, afin d’aider à améliorer le parc de logements de Bathurst. »

« Le gouvernement du Canada est déterminé à mettre des logements de qualité et à prix abordable à la disposition des personnes qui en ont le plus besoin, au Nouveau-Brunswick et partout au pays », a indiqué le ministre Thompson. « La production de ces logements permettra à des familles à faible revenu de Bathurst de vivre dans un endroit sûr et de qualité, à prix abordable, ce qui les aidera à se bâtir un avenir meilleur et plus serein. »

L’ensemble résidentiel qui sera construit au coût de 680 000 \$ sera situé au 1115, rue Victoria, à Bathurst. L’ensemble recevra 210 000 \$ du gouvernement fédéral pour payer les coûts de construction, et 271 800 \$ en suppléments au loyer, de la province du Nouveau-Brunswick, à l’égard de sept logements.

L’objectif de l’Entente Canada - Nouveau-Brunswick concernant le logement abordable est de favoriser la production et le maintien de logements locatifs destinés aux ménages à revenu faible ou modeste du Nouveau-Brunswick, au moyen de la construction ou de la réhabilitation. Les logements doivent demeurer abordables pendant une période d’au moins dix ans.

Les fonds sont mis à la disposition des organismes sans but lucratif d’initiative privée, des coopératives d’habitation et des promoteurs communautaires ou privés qui désirent aménager des ensembles d’habitation pour les familles à revenu faible ou modeste, les aînés, les personnes de moins de 65 ans vivant seules, les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins spéciaux.

Les proposant peuvent présenter leur projet à un bureau régional du ministère du Développement social. Les propositions seront sélectionnées selon des critères de viabilité et de capacité à répondre, selon le cas, aux besoins de logement des personnes âgées, des familles à faible revenu, des personnes de moins de 65 ans vivant seules ou des personnes handicapées.

## Nouvelles hypothécaires - Production de nouveaux logements abordables à Bathurst

Du financement pour la préparation de projets est également offert aux organisations sans but lucratif pour les aider à préparer et à élaborer leur projet d'ensemble d'habitation.

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

Robert Duguay  
Communications  
Développement social  
Tél. : 506-444-3684

Patricia Montreuil  
Conseillère en communications et en marketing  
Société canadienne d'hypothèques et de logement  
Tél. : 506-866-8047